



**LES AMIS DE
L'ABBAYE
DE LA LUCERNE**

**COMPTE RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE
du 3 NOVEMBRE 2013**

A l'ouverture de l'assemblée générale l'association comptait 386 membres.

Membres présents 36

Nombre de pouvoirs 120

RAPPORT MORAL

Après un mot d'accueil, le Président, Gérard Dieudonné, présente la première partie du rapport moral.

« Cette année 2013 se termine et je voudrais exprimer un satisfecit pour une année brillante à de nombreux points de vue.

Notre participation aux premières Médiévales, organisées par la Fondation de l'abbaye pour la partie musicale des animations, a été une réussite et a permis de souligner notre volonté de travailler avec les personnels de la Fondation pour faire connaître davantage l'abbaye et l'ouvrir toujours plus au monde. Le succès de ces Médiévales, la qualité des animations et spectacles qui étaient offerts au public donnent envie de réitérer l'expérience, la Fondation pouvant compter sur l'association des amis de l'abbaye pour renouveler notre collaboration dans le domaine musical.

Notre saison musicale a commencé un peu plus tard que les années précédentes, il nous est en effet paru opportun de cibler nos efforts sur la période estivale, avec un sixième festival, qui nous laisse à penser que le travail mené depuis six ans commence enfin à porter ses fruits : la qualité des concerts et spectacles que nous offrons au public est enfin reconnue, principalement en ce qui concerne les balades musicales. Cette forme musicale fait notre spécificité et est appréciée aussi bien par les mélomanes que par les non initiés. Il y avait en effet plus de 300 personnes lors de la dernière balade. Pour les trois concerts, dont celui des journées du patrimoine, et les quatre balades, nous avons enregistré 1154 entrées, et aujourd'hui notre réflexion se porte sur l'éventuelle augmentation du nombre de balades, pour satisfaire un public toujours plus nombreux.

Comme chaque été, des visites de lieux et édifices remarquables ont été organisées par Jean Hivet, mais il est bien mieux à même de vous en parler.

Une activité intense de l'association pendant tout l'été et dont le festival n'en est que la phase émergente, demande beaucoup de travail et je voudrais ici souligner l'engagement de celles et ceux qui n'ont pas compté leur temps et leur énergie pour que le festival soit une réussite.

Jean Hivet, notre gestionnaire, organisateur et trésorier de l'association, Christine Neveu, notre spécialiste musicale, sans qui nous serions bien à mal de présenter des concerts et spectacles d'une telle qualité, Jean-Pierre Lucas notre secrétaire qui assume avec maîtrise la tâche ingrate de gestion des convocations, comptes rendus et relances de cotisation, Gérard de Bonnières, qui gère les relations avec la Fondation, et une grande partie du travail de préparation des concerts, des repas des musiciens et bien autres choses encore.

Je ne peux, bien-sûr, pas nommer tous les acteurs de notre Festival, il faut loger les musiciens, parfois les transporter, faire la billetterie à l'entrée des concerts ... Je m'arrête là ne pouvant nommer toutes celles et ceux qui ont participé.

Et c'est là que je vais mettre un bémol au satisfecit que j'exprimais en début de ce propos. Nous nous félicitons de l'intérêt que chacun porte à l'association des amis de l'abbaye puisque, à ce jour, nous sommes environ 400 adhérents, ce qui n'est pas rien ! Mais nous manquons de bras, de membres actifs et il nous faut toujours compter sur un nombre trop faible d'entre nous pour l'organisation physique des concerts. Un nombre de bénévoles qui tient parfois sur les doigts d'une main, et parfois moins ! C'est devenu sinon impossible, pour le moins extrêmement difficile. Nous risquons d'arriver aujourd'hui à un essoufflement de ceux qui se dévouent pour le Festival. C'est pourquoi je lance un appel que je n'avais sans doute pas assez explicité l'an dernier, si vous disposez d'un peu de temps, et que vous souhaitez que nous continuions à faire vivre le Festival, rejoignez-nous au sein du CA, venez aider à installer les bancs, participer à la buvette des concerts ou autre chose encore ...

Au moment où les efforts passés portent leurs fruits, il serait dommage de remettre en cause la pérennité du Festival, je compte, nous comptons sur vous pour vous engager au sein de l'Association.»

A la suite de l'intervention du Président, un diaporama, réalisé par Jean Hivet et commenté par différents membres du CA, est proposé à l'Assemblée. Sont présentés :

- les différentes animations estivales : concerts (2 juillet, 24 août et 14 septembre), balades musicales (18 et 26 juillet, 2 et 9 août), visite de La Beslière (20 juillet), conférence sur le quartier du Hérel (10 août),
- les nouveaux outils de communication : plaquette de présentation de l'association et construction en cours d'un site internet,
- l'évolution et la répartition des membres : stabilité de l'effectif (autour de 400), progression des adhérents résidant en Basse-Normandie, importance des premières adhésions (autour de 100) mais compensant à peine les non-réadhésions pour des motifs souvent non exprimés.

Suite à cette présentation, l'assemblée approuve le rapport moral.

RAPPORT FINANCIER :

Jean Hivet présente les comptes de l'Association du 01/10/2012 au 30/09/2013 :

Recettes :

Cotisations	8 533.10 €
Entrées concerts	9 120.50 €
Participations concerts	9 600.00 € (mécénat et subventions)
Intérêts Livret A	228.25 €
Total Recettes	27 481.85 €

Dépenses :

Fonctionnement	1 834.60 €
Concerts : salaires + charges	16 966.28 €
Concerts : communication	1 272.06 €
Concerts : intendance	669.66 €
Aide à la Fondation	2 675.00 € (participation Médiévales)
Total Dépenses	23 417.60 €

Résultat d'exploitation + 4 064.25 €

LES AMIS DE L'ABBAYE DE LA LUCERNE
B.P. 12 - La Lucerne d'Outremer - 50320 LA HAYE-PESNEL
e-mail : amisdelalucerne@laposte.net

Jean Hervet souligne l'importance vitale des partenaires financiers dans la situation de l'Association. Pour cette année, l'association a bénéficié du soutien du département de la Manche (800 €), de l'association Culture en Pays Hayland (800 €) et de 3 sociétés du groupe Vinci (7 000 €). Il invite tous les membres à aider le Conseil d'Administration à trouver de nouveaux partenaires privés, ceci ne pouvant se faire efficacement que par des contacts personnels.

Bilan :	banque – compte courant	12 540.05 €
	Banque – chèques en cours	-1 882.67 €
	Banque – livret A	8 706.29 €
	Caisse	407.09 €
	Total au 30/09/2013	19 770.76 €

Suite à cette présentation, l'assemblée approuve le rapport financier.

ACTUALITES DE LA FONDATION

Invitée par le Président à présenter les actualités de la Fondation, Mlle Lelégard remercie en premier lieu le Président de l'aide apportée par l'Association pour la fête médiévale et exprime sa satisfaction du travail de coordination effectué par Gérard de Bonnières, interface entre l'Association et la Fondation.

Mlle Lelégard fait part ensuite des travaux en cours ou à entreprendre. La restauration de la maison des cygnes a commencé. La maçonnerie devrait être achevée au printemps. Suivra la pose du toit de chaume. Deux autres chantiers sont à prévoir : finir les enduits dans l'église et remonter la galerie du cloître appuyée sur le bas-côté sud de l'église, pour cause d'humidité et d'un nécessaire renforcement du mur de l'église.

Répondant à des questions de membres de l'assemblée, Mlle Lelégard précise que si la fête médiévale a connu un grand succès et permis de dégager un bénéfice de l'ordre de 20 000 €, sa préparation a été très lourde et exigé d'externaliser certains services. Pour ne pas s'éloigner des missions premières de la Fondation, Mlle Lelégard indique qu'une seconde édition n'est pas prévue pour 2014, la réflexion étant en cours pour une organisation après 2014.

Pour conclure, Mlle Lelégard exprime sa satisfaction du développement des ateliers pédagogiques au sein de l'abbaye.

PROJETS 2014

Visites

Deux seront programmées mais ne sont pas encore finalisées.

Festival

- Le passage de 4 à 5 balades musicales est en cours de réflexion. Le succès des balades en 2013 permet de l'envisager mais l'ajout d'une balade conduit à un investissement supplémentaire des bénévoles actifs et à un alourdissement des frais engagés.

- L'idée d'inviter des chorales amateurs lors de la Fête de la Musique à l'abbaye est retenue. Une formule qui existe déjà dans d'autres lieux. Le créneau 17 h – 22 h est avancé,

chaque chorale disposant d'une demi-heure. Le répertoire sera très rigoureusement encadré dans le respect de la spiritualité du lieu.

- Christine Neveu a pris contact avec le conservatoire régional de Caen pour permettre à des jeunes musiciens en fin de cycle de se produire lors des balades musicales. Pascal Lesaulnier, initiateur d'une démarche semblable en 2012 avec le conservatoire régional de Rouen, rappelle la nécessité d'ouvrir l'abbaye aux jeunes.

Abbaye

La restauration d'un orgue positif et d'un harmonium appartenant à la Fondation est retenue.

Par ailleurs, l'association est disposée à apporter son concours financier pour la réfection de la sonorisation de l'abbatiale et la réalisation d'une sortie de secours dans le réfectoire.

Organisation de l'association

Finalisation du site internet, mise à jour de la plaquette de présentation, recherche de nouveaux partenaires financiers, agrandissement du cercle des bénévoles actifs seront les objectifs de l'année 2014.

ELECTIONS

Le Père Lécureuil, Catherine Mingasson et Anne Létang-Riet, démissionnaires, sont chaleureusement remerciés pour le travail qu'ils ont accompli durant leur mandat d'administrateur.

Gérard Dieudonné, Pascal Lesaulnier, Jean Hervet, Christine Neveu, administrateurs faisant partie du tiers sortant, Marie-Laure Giber de Granville, Michel Le Bohec de St Aubin des Préaux et Philippe Rabbat d'Hocquigny sont élus à l'unanimité pour un mandat de 3 ans au conseil d'administration.

A l'appel du Président, 3 autres personnes acceptent d'apporter leur concours bénévole aux actions de l'association : Annie Delpech et Nicole Sanviti pour la promotion du Festival et Henri Griffon pour la restauration de l'orgue positif et de l'harmonium.

QUESTIONS DIVERSES

Durant l'Assemblée Générale, différents sujets ont donné lieu à des échanges fructueux entre les membres de l'Association et le bureau. Ont été particulièrement soulignés :

- un déficit de communication avec la nécessité qu'un administrateur prenne en charge ce dossier avec l'appui de bénévoles actifs pour la distribution des affiches, flyers, ...
- un manque de chaises lors des balades musicales au réfectoire et dans la salle de justice, dû au respect des normes de sécurité, une information étant à mettre en place pour inviter les participants, en cas d'affluence, à laisser les places assises aux personnes ayant des difficultés à rester debout.

L'ordre du jour étant épuisé et les présents n'ayant pas d'autres sujets à soulever, le Président prononce la clôture de l'Assemblée Générale à 17 h.